

RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00056
Numéro SIREN : 539 440 073
Nom ou dénomination : BOULEVERSANT PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2020 sous le numéro de dépôt 762

1213/58

20 FEV. 2020

131762

BOULEVERSANT PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 335 000 euros
Siège social : 3A avenue du Général Leclerc
67560 ROSHEIM
RCS SAVERNE 539 440 073

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2018** s'élevant à **256 197,31 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 256 197,31 euros

La somme de 158 890,93 euros
à affecter au compte « **report à nouveau** » débiteur,
à l'**absorption totale des pertes antérieures**.

Le solde, soit la somme de 97 306,38 euros
à affecter en totalité au compte « **réserve légale** »,
dont le solde passe ainsi de 100 euros à **97 406,38 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


**Certifié
conforme Le
Président
Christophe BOULE**

Vincent ROECK
Commissaire aux Comptes

2, Square du Château
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 81 21 12

BOULEVERSANT PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 335 000 euros

3A avenue du Général Leclerc
67560 ROSHEIM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

BOULEVERSANT PATRIMOINE

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 335 000 euros**

**3A avenue du Général Leclerc
67560 ROSHEIM**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOULEVERSANT PATRIMOINE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment sur la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AU COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Schiltigheim, le 13 juin 2019

V. I

Vincent ROECK
Commissaire aux Comptes

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

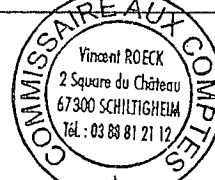
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	250 224	25 294	224 931	249 931
Fonds commercial (1)	50 000	15 000	35 000	40 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	80 916	32 385	48 531	47 948
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 669 217	294 940	1 374 277	1 374 277
Créances rattachées aux participations	190 282	39 793	150 489	158 435
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60		60	60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 240 699	407 412	1 833 287	1 870 651
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	301 012		301 012	226 033
Autres créances	413 181		413 181	29 770
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 991		12 991	
Charges constatées d'avance (3)	782		782	8 314
TOTAL ACTIF CIRCULANT	727 966		727 966	264 118
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 968 665	407 412	2 561 253	2 134 768
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



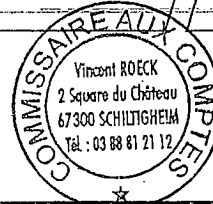
Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 335 000	1 335 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-158 891	174 609
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	256 197	-333 500
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 432 406	1 176 209
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	86 322	121 193
Emprunts et dettes financières diverses (3)	858 886	635 413
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 415	46 419
Dettes fiscales et sociales	107 317	107 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 500	7 500
Autres dettes	40 407	40 614
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 128 847	958 559
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 561 253	2 134 768
(1) Dont à plus d'un an (a)	56 928	86 322
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 071 918	872 238
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		6 060
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	615 806		615 806	632 745
Chiffre d'affaires net	615 806		615 806	632 745
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				600
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 535	26 982
Autres produits			1	6
Total produits d'exploitation (I)			621 342	660 333
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			206 307	171 736
Impôts, taxes et versements assimilés			9 184	6 979
Salaires et traitements			292 184	319 916
Charges sociales			114 005	149 288
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			45 928	17 354
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			667 607	665 272
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-46 264	-4 939
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			123	90
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			123	90
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			39 793	294 940
Intérêts et charges assimilées (4)			4 568	2 630
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			44 361	297 569
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-44 237	-297 479
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-90 502	-302 419



Compte de résultat

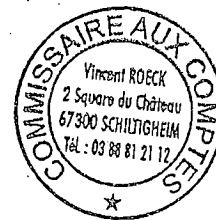
	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		167
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		167
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	35	270
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	35	270
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35	-103
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-346 734	30 978
Total des produits (I+III+V+VII)	621 466	660 590
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	365 268	994 090
BENEFICE OU PERTE	256 197	-333 500
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	123	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 648	



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe légale

Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : SAS BOULEVERSANT PATRIMOINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 561 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 256 197 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie de 12 mois.

Les brevets, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur 10 ans.

* Fonds commercial :

Le fonds de commerce LIBERAL racheté au 01/01/2012 est amorti sur une durée de 10 ans.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 8 ans

* Matériel informatique : 3 à 4 ans

* Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

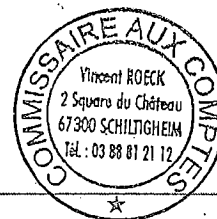
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 4 334 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

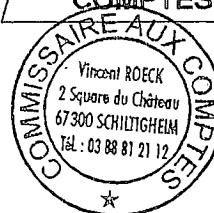


Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	50 000			50 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	250 224			250 224
Immobilisations incorporelles	300 224			300 224
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	38 698	3 250		41 948
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 707	13 261		38 968
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 406	16 511		80 916
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 827 652	144 533	112 686	1 859 499
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60			60
Immobilisations financières	1 827 712	144 533	112 686	1 859 559
ACTIF IMMOBILISE	2 192 342	161 043	112 686	2 240 699

Notes sur le bilan



Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 511	144 533	161 043
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 511	144 533	161 043
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			112 686	112 686
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			112 686	112 686

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- VIR TRSFRT STB RESTITUTION : 10 000 euros
- 1 VELO MACINA KAPOHO LT271 : 3 250 euros
- CUISINE EQUIPEE : 2 949 euros
- 1 MB AIR : 1 483 euros
- 1 IPAD PRO 12.9 WIFI : 1 472 euros
- 1 MAC BOOK : 1 274 euros
- MONTAGE T POSE CUISINE : 1 190 euros
- 1 MB AIR : 1 124 euros
- 1 SURFACE LAPTOP : 1 087 euros
- 1 RFB MB : 1 058 euros
- 1 PORTE DOC LANCEL : 908 euros
- 1 SAMSUNG GALAXY : 716 euros

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

Notes sur le bilan



Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SASU SERVICE TECHNIQUE BOU	10	41	100,00	10	10			236	41	
SARL LINKKI	4	140	95,00	435	435	88		705	41	
SASU PILA VOLUBILEM	10	10	100,00	5	5	4		75	10	
SASU ETS AUGUSTE	1	-88	100,00	1	1	27		167	-16	
SASU BOULLE	400	479	100,00	900	900			1 080	408	
SASU ENTREPRISE GERARD RUH	8	-63	100,00	60	60			139	-2	
SASU FONCIERE DU NIDECK	1	-1	100,00	1	1			21	2	
SAS BOULEUTERION	20	40	97,00	20	20				35	
SAS PRESTIM INGENIERIE DU BA	20	-100	95,08	234	234	11			-4	
SASU 53 JOURS	1	42	100,00	1	1	8		132	21	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS WICKPODS SAS	10	6	33,33	2	2					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

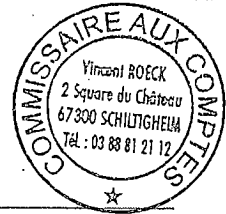
Notes sur le bilan



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 000	5 000		15 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	294	25 000		25 294
Immobilisations incorporelles	10 294	30 000		40 294
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	11 489	9 397		20 886
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 968	6 531		11 500
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 458	15 928		32 385
ACTIF IMMOBILISE	26 751	45 928		72 679

Notes sur le bilan



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 905 317 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	190 282		190 282
Prêts			
Autres	60		60
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	301 012	301 012	
Autres	413 181	413 181	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	782	782	
Total	905 317	714 975	190 342
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CREANCES RATTACHEES PRESTIM ARCHI	2 476
CREANCES RATTACHEES PRESTIM IB	10 767
CREANCES RATTACHEES LINKKI	88 000
IF 53 JOURS	7 974
IF AVANT BEIGE	50 257
IF PILA VOLUBILEM	3 800
CREANCES RATTACHEES FONCIERE	458
Total	163 732

Notes sur le bilan



Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	294 940	39 793		334 733
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	294 940	39 793		334 733
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		39 793		
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TOTAL			

Il a été constaté une provision pour dépréciation sur les comptes titres de participation.

Notes sur le bilan



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1,335 000,00 euros décomposé en 133 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 128 847 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	86 322	29 393	56 928	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	824 140	824 140		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 415	28 415		
Dettes fiscales et sociales	107 317	107 317		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 500	7 500		
Autres dettes (**)	75 153	75 153		
Produits constatés d'avance				
Total	1 128 847	1 071 918	56 928	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 811			
(**) Dont envers les associés	34 746			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 34 746 euros.

Notes sur le bilan



Charges à payer

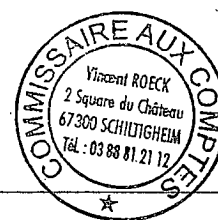
	Montant
FNP - HONORAIRES COMPTABLES 2018	3 000
FNP - HONORAIRES PAIES 04T18	482
FNP - HONORAIERS CAC 2018	4 320
FNP - HONORAIRES CAC 2017	4 320
FNP - REDEVANCE OM 02S18	66
DETTES PROV.SUR CONGES PAYES	7 966
CHARGES SOCIALES S/ DETTES PROV.CONGES PAYES	3 105
ETAT AUTRES CH.A PAY.- CONTRIBUTION ADESATT 2017	62
ETAT AUTRES CH.A PAY.- TAXE D'APPRENTISSAGE 2018	1 276
ETAT AUTRES CH.A PAY.- FORMATION 2018	2 000
ETAT AUTRES CH.A PAY.- COTIS.ADESAT 2018	58
ETAT AUTRES CH.A PAY.- CVAE 2018	5 478
Total	32 133

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CAMBTP	782		
Total	782		

Notes sur le compte de résultat



Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	568 556		568 556
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	47 250		47 250
TOTAL	615 806		615 806

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	123	90
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	123	90
Dotations financières aux amortissements et provisions	39 793	294 940
Intérêts et charges assimilées	4 568	2 630
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	44 361	297 569
Résultat financier	-44 237	-297 479



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TICKETS RESTAURANTS	1 935	
79110000 - AN VOITURE	3 600	
	5 535	
Total	5 535	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		167
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels		167
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	270
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	35	270
Résultat exceptionnel	-35	-103

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
PV.	35	
TOTAL	35	

Notes sur le compte de résultat



Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	4 334
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	256 197
+ Impôts sur les bénéfices	-351 068
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-94 871
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-94 871

Notes sur le compte de résultat



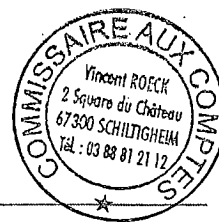
Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt.	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-94 836	-285 373	190 537
+ Résultat exceptionnel	-35		-35
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-29 176	-285 373	256 197
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS BOULEVERSANT PATRIMOINE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BOULEVERSANT PATRIMOINE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations



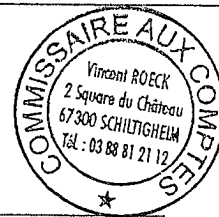
Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SARL LINKKI - 67560 ROSHEIM	96 000
Avals et cautions	96 000
Engagements en matière de pensions	8 945
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	104.945
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 945 euros
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la méthode définie par la norme comptable IAS 19 et la norme FAS87.
Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du 01er avril 2003 du CNC.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées ou méthode du prorata des droits au terme.

Taux d'actualisation : 1.57%

Revalorisation des salaires :

Cadre : 1%

Non cadre : 1%

Taux des charges sociales patronales :

Cadre : 76.74%

Non cadre : 72.21%

Contribution employeur :

Cadre : 50%

Non cadre : 50%

Droits conventionnels, en départ volontaire ou mise à la retraite :

Cadre et non cadre : Personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseil et sociétés de conseil.

Turn-over :

Cadre : faible.

Non cadre : faible.

Table de mortalité cadre et non cadre :

INSEE 2012.

Départ à la retraite :

Départ volontaire à l'initiative du salarié à 100%

Age de départ à la retraite :

Cadre : l'âge fixe pour la catégorie = 67 ans.

Non cadre : l'âge fixe pour la catégorie = 67 ans.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.